

proprement dite. Il a, néanmoins été plus heureux dans le morceau intitulé "La Mère Maillot," qu'il a rendu avec beaucoup de naturel, et auquel il a donné, même, une couleur fort originale, quoique le geste fût, ici encore, un peu trop précis et calculé.

M. Charles Angers, ancien élève, a déclamé, ensuite, un morceau de Legouvé, intitulé "Dandolo". M. Angers possède un véritable talent oratoire; geste facile, voix souple, vibrante, sympathique. Nous l'engageons fortement à cultiver les excellentes dispositions dont il est doué. Dans "La Bénédiction", qu'il a ensuite déclamée, il n'a peut-être pas exactement saisi l'idée du poète, surtout vers la fin du morceau. En revanche, il a eu plusieurs mouvements qui ont enlevé l'auditoire. Il a surtout fait preuve d'une qualité aussi précieuse qu'elle est rare : il a su réciter les vers comme on doit les réciter, c'est-à-dire sans marquer constamment l'hémistiche et la rime, ce qui est insupportable chez la plupart de ceux qui débütent des vers.

M. J. B. Sirois, élève de seconde année, a déclamé "L'Irlande," morceau tiré de l'éloge funèbre d'O'Connell, par le père Lacordaire. C'est encore un progrès remarquable sur les années précédentes. Même remarque, cependant, que pour M. George Gagnon, à l'endroit du geste. Ce morceau, d'ailleurs, pour produire son effet, a besoin de toute l'enchâssure que lui a faite le célèbre dominicain, et il n'est guères possible de le donner avec avantage comme pièce détachée.

On peut voir que nous sommes loin de prodiguer la louange. Le fait est que les élèves de l'école normale sont des jeunes gens sérieux, instruits, et assez forts, d'ailleurs, pour pouvoir supporter un conseil franc et honnête. Nous les traitons, — et ils le méritent incontestablement, — en hommes d'esprit et de savoir. Ils ont fait un pas immense dans la bonne voie. Qu'ils continuent, qu'ils persévèrent. Nous n'avons aucun doute qu'ils ne parviennent dans l'art de lire et de parler, à un remarquable degré de perfection, surtout s'ils suivent bien les préceptes de M. le principal qui, nous le savons, enseigne lui-même cette branche si importante du programme de l'école. Car il ne s'agit pas seulement, pour des instituteurs, de posséder la science; il s'agit aussi et surtout de pouvoir l'enseigner, en faire part aux autres. Or la lecture et la déclamation sont, à cet égard, de première nécessité. Quand nous disons la lecture, nous n'entendons pas, ce débit *recto tono*, dont les exemples sont malheureusement si nombreux parmi nous; nous entendons la lecture intelligente, raisonnée, et parlée, pour ainsi dire, enfin la lecture comme elle doit être.

Nous engageons aussi les élèves de l'école à ne pas négliger l'étude et la pratique de la gymnastique qui est si intimement liée à l'éducation intellectuelle et, surtout, au débit oral et au professorat. Ce sujet a déjà été traité dans les colonnes du *Journal de l'Instruction publique*, et nos lecteurs savent toute l'importance que nous y attachons.

On a donné, dans ces derniers temps, à la gymnastique, un nom qui lui convient mieux : on l'appelle *callisthénie*, c'est-à-dire l'art de se bien tenir. C'est surtout pour l'orateur que cet art est sans prix.

La partie musicale de la soirée a été remplie par le septuor-Haydn, et les élèves de l'école aidés de quelques messieurs de la ville. Il serait oiseux de parler du septuor, qui n'en est pas à ses débuts, et dont nous avons eu tant de fois occasion d'apprécier le jeu brillant et véritablement artistique. Quant aux élèves, ils ont chanté avec beaucoup d'ensemble et de goût les divers morceaux du programme, surtout le chœur final de *Moïse en Egypte* qu'ils ont interprété avec une parfaite exactitude de nuances. M. Ernest Gagnon, leur professeur distingué, a le droit de revendiquer une bonne part de ces succès.

A la fin de la séance, les élèves de l'école ont présenté à l'hon. M. Ouimet l'adresse suivante :

*A l'honorable Gédéon Ouimet ministre de l'Instruction publique et premier ministre de la province de Québec.*

Monsieur le ministre,

Permettez-nous de vous offrir nos remerciements pour l'honneur que vous nous faites en venant visiter aujourd'hui l'école normale-Laval, et de commencer les relations que nous devons avoir désormais avec vous en vous présentant aujourd'hui l'expression de notre respect.

Si votre élévation au poste de premier ministre de la province, auquel vous a appelé son excellence le Lieutenant-Gouverneur, a fixé l'attention de tout le pays, les liens qui nous unissent au département de l'Instruction publique rendent cet événement doublement intéressant à nos yeux.

Déjà nous savions en quelle estime vous tenait l'honorable fondateur des écoles normales, M. Chauveau, qui vous avait appelé à faire partie de son cabinet. Les feuilles publiques nous avaient aussi fait connaître vos importants travaux législatifs. Lorsque, il y a quelques semaines, nous apprîmes que vous alliez présider le département de l'Instruction publique, et diriger les travaux au quels nous nous sommes destinés, nous fûmes heureux d'apprendre en même temps, de la bouche de nos professeurs, que vos qualités privées égalaient vos qualités politiques, et que vos actes de bienfaisance vous avaient depuis longtemps acquis l'estime de ceux qui vivent dans votre intimité.

Ces heureuses qualités vous aurez souvent occasion de les exercer en notre faveur, M. le ministre. Nous avons besoin et de votre protection et de votre indulgence.

En retour, nous ne pouvons vous offrir que notre bon vouloir. Veuillez donc agréer, avec nos respectueux hommages, la promesse que nous formulons ici de donner à votre œuvre toute notre humble coopération, et d'apporter dans l'accomplissement de nos devoirs d'instituteurs tout le zèle et tout le soin que vous avez droit d'attendre de nous.

Voici la réponse que fit le ministre de l'Instruction publique :

*M.M. les élèves-instituteurs de l'école normale-Laval.*

Messieurs,

J'accepte avec plaisir l'expression de bon vouloir que vous m'offrez, et je vous remercie d'avoir eu l'obligeance de rédiger votre adresse dans des termes si flatteurs, trop flatteurs peut-être, pour ce qui s'y rapporte à moi, personnellement.

Lorsque S. E. le lieutenant-gouverneur m'a confié la charge que mon honorable prédécesseur a occupée avec tant de distinction, je ne me suis pas dissimulé la responsabilité qui s'y rattache. Je savais que j'avais à succéder à nos deux premiers surintendants de l'éducation dont le savoir et les belles qualités ont été si justement appréciées, et dont l'un surtout, l'hon. W. Chauveau, est reconnu comme une de nos gloires politiques et littéraires. Dans les rapports que j'avais eus avec lui pendant les six années que j'ai fait partie de son administration, j'avais pu me convaincre de toute l'importance qu'il attachait au développement de l'éducation et plus particulièrement au succès des écoles normales dont il est le fondateur et dont il dirigeait si habilement la marche. Je savais aussi que le grand homme d'Etat dont nous déplorons aujourd'hui la perte, — le regretté Sir Georges-Etienne Cartier, — avait largement contribué et puissamment aidé à la fondation de ces écoles qu'il considérait comme la base indispensable d'un bon système d'instruction publique.

Aussi, Messieurs, vous pouvez m'en croire, ce n'est pas sans crainte que j'ai dû accepter la charge de ministre de l'Instruction publique, dont les devoirs sont si difficiles, surtout pour celui qui n'a pas fait une étude particulière du sujet, à cause de la multitude des obligations qu'elle entraîne et des aptitudes spéciales qu'elle nécessite.

Ami sincère de l'éducation, cependant, j'ai considéré qu'avec de la bonne volonté, du dévouement, je pourrais, sinon faire beaucoup de bien, au moins continuer l'œuvre de mon honorable prédécesseur en tâchant de marcher sur ses traces. Comme lui j'ai su convaincre de l'utilité des écoles normales; j'ai les crois même indispensables. C'est en effet un devoir pour l'Etat de former de bons instituteurs et de préparer avec le plus grand soin ceux qui sont appelés à ouvrir l'intelligence de la jeunesse pour l'ornier de tous les dons de la science, de la morale et de la religion qui doivent former la base d'une éducation saine et bien entendue.